

Débat Public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012

Cahier d'acteur

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

CODAH



LA CODAH : L'AGGLOMÉRATION DU BORD DE MER

La CODAH avec près de 250 000 habitants est la plus grande agglomération littorale et estuarienne de la façade Manche-Atlantique. Placée en porte maritime de l'Europe, au bord de la mer la plus fréquentée du monde, elle est le siège du 1^{er} port Français pour le trafic de conteneurs et son économie en est fortement conditionnée. Forte d'un tissu économique qui a conservé une spécificité industrielle, elle dispose d'un pôle pétrochimique et mécanique majeur. Elle offre aujourd'hui ce potentiel à un projet touristique tourné vers la mer en accueillant les croisières maritimes et fluviales et en portant la volonté de faire de l'agglomération une destination reconnue pour la plaisance aux portes de cités mondialement connues comme Deauville ou Etretat. Le patrimoine bâti exceptionnel (du classement du centre-ville du Havre au patrimoine mondial de l'UNESCO au bâti multi-séculaire d'Harfleur ou de Montivilliers) complète ce panorama.

La CODAH est ainsi une pièce essentielle du développement de l'Axe Seine et porte en complément d'un renouveau démographique l'ambition de la ré-industrialisation de la France, et d'un développement métropolitain maritime, orienté vers le tertiaire, l'enseignement supérieur, l'emploi industriel et logistique. Aujourd'hui l'agglomération s'élargit pour amplifier cette ambition à l'échelle de la Pointe de Caux.

Coordonnées

CODAH
19, rue Georges Braque
76085 Le Havre CEDEX
Presse : Catherine Bertrand
Tél. : 02 35 19 44 21
Service : Michel Maillard, Directeur général
Tél. : 02 35 22 25 03



L'absolue nécessité d'une ligne nouvelle reliant Paris à la mer en 1h15

L'Axe-seine : Répondre à des enjeux internationaux dans un nouveau contexte

Avec une ville-monde et une ouverture maritime structurée par les ports maritimes du Havre, de Rouen et le port fluvial de Paris, l'agglomération parisienne, Seine-Aval, l'agglomération Rouennaise, la vallée de la Seine et plus généralement la Normandie sont, pour la France, des pièces maîtresses sur l'échiquier économique mondial. Le projet grand Paris-Vallée de la Seine s'inscrit donc dans les stratégies et les urgences nécessaires à prioriser pour notre pays.

Il est impératif de réduire significativement les temps de parcours entre Paris et l'agglomération Havraise et de donner à la ligne la fiabilité et la régularité qui lui font défaut actuellement, et les rapprocher pour former un espace visible, lisible et partagé.

Paris consolide durablement son statut de ville-monde en se connectant à la mer

90 % des flux commerciaux circulent par transport maritime. Paris doit être connecté à la mer pour lui assurer la maîtrise des chaînes d'approvisionnement et de distribution. Pour conserver sa place Paris doit construire une métropole avec ses partenaires de l'Axe Seine et s'inscrire dans les réseaux d'échanges maritimes.

Dans un monde globalisé, l'ouverture maritime de Paris sur la mer est un avantage nécessaire, déjà dévolu par la plupart des « villes-monde » en concurrence avec la capitale Française.



Porte Ouest de l'Europe et du grand Paris, le territoire offre de grandes capacités d'accueil pour l'industrie et les services.

Le « Seine Gateway » : organiser la vallée de la Seine à partir de ses ports, de son fleuve et du réseau ferré

Il s'agit de créer un vaste système dédié au transport et à la transformation des marchandises grâce à une organisation logistique et industrielle appuyée sur un socle multimodal, fondé sur le fluvio-maritime, le fer et la route. Il constitue la structuration de l'hinterland des ports de la Vallée de la Seine.

S'il repose sur des infrastructures, il est aussi un réseau de services aux entreprises les plus diverses, mais aussi aux populations.

Système d'intelligence territoriale et de gestion des flux, il fait appel aux technologies de pointe et à la recherche.

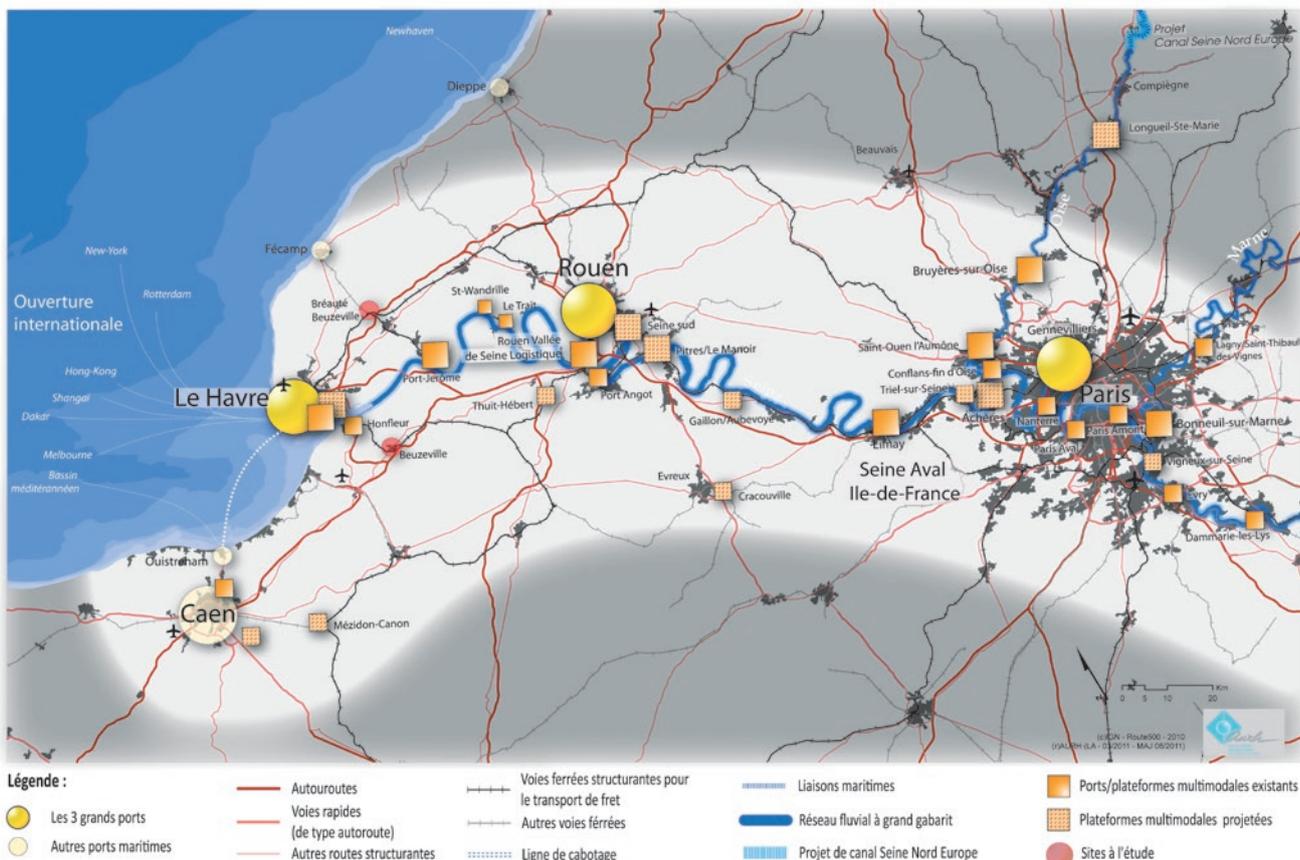
Relier le port du Havre à l'espace francilien par des moyens ferroviaires et fluviaux massifiés permet de construire un Gateway qui atteint sa taille critique dans une alliance des ports de Paris, Rouen et du Havre. Cet ensemble puissant donne aux ports de l'Axe Seine la capacité de se positionner dans le système des échanges qui sera modifié avec la mise en service du canal Seine Nord.

Pour atteindre ces objectifs, il est incontournable de :

- Garantir les sillons fret nécessaires au transport de marchandises,
- développer l'utilisation de la Vallée de la Seine en tant qu'espace productif et de flux de grande valeur.
- Développer la navigation fluviale sur la Seine et les canaux.

Au-delà de sa dimension productive et logistique, le Gateway de la Seine préfigure un espace de vie, de services et de circulations organisé et structuré de Paris à la mer. Ce système met en valeur les espaces naturels, les espaces agricoles, offre un renouvellement du potentiel touristique et facilite la mise en réseau des universités et des centres de recherches.

SEINE GATEWAY





La CODAH : porte du Gateway de la Seine

Construire une mobilité durable des voyageurs et des marchandises

La CODAH demande que la ligne nouvelle permette, de desservir à partir de la gare régionale du Havre, le quartier d'affaires de la Défense, d'accéder au futur métro automatique vers Roissy pour connecter la Normandie à l'espace international et d'arriver gare Saint Lazare au cœur de Paris.

Ce que permet la grande vitesse en matière de mobilité sur le territoire :

La Gare du Havre : un hub international, le pôle intermodal majeur de l'agglomération et de l'Estuaire.

- La grande vitesse et la garantie de sillons fret suffisants, donne à la CODAH la capacité de devenir la porte maritime de l'Europe pour le développement de l'activité portuaire et le tourisme (croisières fluviales et maritimes),
- Avec une gare en centre-ville du Havre, disposant de foncier libre important, la CODAH et la Ville du Havre redessinent un nouveau pôle urbain à développer au cœur de la métropole.

La construction d'un maillage ferroviaire en articulant grande vitesse et TER.

La CODAH dispose de liaisons rapides et cadencées pour irriguer le nord de son territoire avec une ligne TER : Lézard' Express Régionale. La ligne nouvelle doit s'accompagner d'un renforcement des dessertes ferroviaires actuelles y compris par la réouverture de lignes (vers Fécamp via Criquetot l'Esneval). Au sein de son territoire elle disposera à la fin 2012 d'une ligne de tramway qui reliera le front de mer aux nouveaux espaces de développement.

Une nouvelle ligne pour développer l'activité portuaire.

Il s'agit de créer un schéma d'infrastructure pour constituer durablement un réseau fret puissant et diversifié. Les infrastructures de Port 2000 et les vastes ensembles de traitement logistique des marchandises doivent impérativement être complétés par un réseau de fret ferroviaire massifié. Fonctionnant avec le fleuve et la mer, **seule une ligne nouvelle libérant des sillons** pour l'augmentation du trafic fret permet au système portuaire de la Seine (Le Havre-Rouen-Paris) d'accroître son hinterland et de se positionner dans les corridors fret européens face à ses concurrents du range nord-ouest qui tiennent place de ports français en l'absence d'une véritable stratégie maritime nationale. Pour tenir cette place la CODAH s'est engagée dans le soutien de la réalisation d'une **plateforme multimodale** par le GPMH.



Projet tramway : 13 km de transport en commun en site propre au cœur de l'agglomération dès fin 2012.

La CODAH : un espace de développement pour l'économie maritime

Une façade maritime et des ambitions portuaires qui permettent de dégager des opportunités de développement économique logistique, industriel et portuaire.

Areva choisit Le Havre pour implanter son site de construction d'éoliennes dans le cadre de l'appel à projet national : cette décision illustre les capacités du territoire à régénérer le tissu industriel de la vallée de Seine.

Son port puissant est un outil performant pour relier les principales places de conception, de construction et de distribution des marchandises. Le GPMH vise un doublement de son trafic.

Son appareil industriel, centre chimique et pétrochimique vital pour la France détient un savoir unique. La CODAH dispose de plusieurs centaines d'hectares pour accueillir de nouvelles entreprises et mène une politique de développement du réseau numérique très haut débit. En s'engageant dans une démarche d'écologie industrielle, le territoire se donne les moyens de faire entrer son économie dans le XXI^{ème} siècle.

Une orientation vers le développement de l'économie tertiaire visant notamment les filières logistiques, maritimes et portuaires et le tourisme.

La CODAH s'organise pour créer au Havre et dans l'Estuaire un « Pôle d'Enseignement Supérieur Maritime Portuaire et Logistique » regroupant 10 laboratoires et 11 établissements dont l'Ecole Nationale Supérieure de la Mer (ENSM), l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA), l'Institut supérieur d'études logistiques (ISEL) ou Sciences Po Asie sur un même site. La reconnaissance internationale des formations et des savoir-faire doit permettre d'accueillir les sièges sociaux des armateurs, de groupes commerciaux, agents et assurances maritimes.

L'agglomération est en mesure de créer un 1 million de m² « les pieds dans l'eau », susceptibles d'accueillir des programmes combinant logements, activités, commerces, équipements et services. La nouvelle proximité de Paris permet à la Défense de se développer sur ce territoire créant ainsi un quartier d'affaires waterfront international français.



Nouveau pôle d'enseignement supérieur et de recherche Sciences Po/INSA/Université du Havre : Plus de 400 étudiants et chercheurs viennent renforcer le campus de l'agglomération dès la rentrée 2012.



Une politique d'accueil en marche

Avec ses atouts, et par l'opportunité unique qu'offre la ligne nouvelle, le territoire s'organise pour amplifier son rayonnement et préparer l'accueil d'habitants et d'entreprises.

La nouvelle proximité de Paris apportera au territoire un flux croissant de visiteurs et de touristes : croisières maritimes et fluviales, ferries, etc. La qualité de vie attachée aux espaces littoraux et à un espace rural préservé met la CODAH en responsabilité, celui de maîtriser son étalement urbain, groupant ses opérations autour des gares et pôles de transports.

Le territoire mène une politique active en matière de production de logements. Elle porte également l'ambition de renouveler le potentiel touristique. A 1h15 de Paris, la CODAH s'oriente vers le développement d'événements et de rencontres avec des équipements majeurs comme le 1^{er} stade à énergie positive de 25 000 places dédié au sport et au spectacle ou les événements nautiques grâce à un plan d'eau exceptionnel et des équipements renouvelés (1 500 anneaux disponibles).



Projet Grand Stade : un emblème pour l'agglomération mi-2012. Premier stade français à énergie positive de 25 000 places.

Résumé du cahier d'acteur

Le territoire demande la réalisation dans les meilleurs délais de la ligne nouvelle Paris Normandie reliant l'agglomération à la capitale en 1h15, passant par Rouen, la Défense, rejoignant la gare Saint Lazare, seule capable de garantir la desserte fret indispensable à notre économie.

Le projet de l'agglomération n'est pas seulement celui de la réduction des distances vers Paris, il propose de constituer un axe de vie, d'échanges et de production autour de liaisons

performantes qui amplifient un courant naturel qui porte Paris à la mer le long de son fleuve.

Façade maritime, portuaire et balnéaire de Paris, la CODAH possède un potentiel touristique majeur : la mer. Elle offre par ailleurs un cadre au renouveau industriel et la capacité d'affirmer la puissance de la politique maritime française sur la scène internationale.

CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie

57 avenue de Bretagne 76100 Rouen
contact@debatpublic-lnpn.org

www.debatpublic-lnpn.org

N° vert : 0800 870 000 (appel gratuit)